



Les bons gestes à adopter pendant le confinement



Vos collectes

- ✓ sortez vos bacs avant 7h le jour habituel de collecte et appliquez les gestes barrières ;
- ✓ prenez des précautions avec vos déchets sensibles : jetez à part les mouchoirs, lingettes, masques, gants et doublez le sac ;
- ✓ présentez vos éventuels surplus de déchets recyclables en sac ouvert ;
- ✓ présentez les cartons volumineux au sol à titre exceptionnel ;
- ✓ évacuez progressivement ces surplus si cela vous est possible.



Fermeture de votre déchetterie

- ✓ stockez vos encombrants et vos déchets verts ;
- ✓ tondez moins souvent et utilisez la tonte en paillage ;
- ✓ fabriquez du compost avec vos restes alimentaires et déchets verts ;
- ✓ réutilisez vos branchages pour fabriquer tuteurs, haies, abris pour la faune sauvage ou du petit bois d'allumage pour le barbecue.



Le SMEOM à votre écoute

- ✓ par téléphone au 02.31.23.42.42
du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h ;
- ✓ sur internet sur www.smeom.fr ;
- ✓ par mail smeom@smeom.fr .



Consommez mieux

- ✓ évitez les produits suremballés et privilégiez le fait maison ;
- ✓ évitez le gaspillage alimentaire ;
- ✓ buvez l'eau du robinet ;
- ✓ renseignez-vous sur les ventes des producteurs locaux ;
- ✓ compactez les emballages sans les imbriquer.

- ✗ Ne jetez pas encombrants, verre, déchets verts ou produits dangereux avec vos ordures ménagères ;
- ✗ Ne brûlez pas vos déchets ;
- ✗ Ne déposez pas vos déchets devant la déchetterie, au pied des bornes à verre ou dans la nature.